

GOUV'AIRNANCE

LANCEMENT DU PROJET

DOSSIER DE PRESSE

Ce document a été réalisé avec l'aide financière de l'Union européenne dans le cadre du Programme IEVP CT Bassin Maritime Méditerranée. Le contenu de ce document relève de la seule responsabilité de L'Institut de la Méditerranée et ne peut en aucun cas être considéré comme reflétant la position de l'Union européenne ou celle des structures de gestion du Programme ».

RESUME

La pollution atmosphérique a des conséquences environnementales et surtout sanitaires directes. En 1997, l'Organisation Mondiale de la Santé estimait que la pollution atmosphérique faisait 400 000 victimes dans le monde chaque année. On observe ainsi partout une augmentation des pathologies respiratoires. La pollution atmosphérique constitue également un facteur aggravant de réchauffement climatique sur lequel les plus grands scientifiques s'accordent aujourd'hui pour imputer la cause aux émissions de gaz à effet de serre provenant de l'activité humaine.

Dans l'ensemble des pays méditerranéens, les pouvoirs publics n'ont pas réussi à pallier l'absence de gestion intégrée de la qualité de l'air, c'est-à-dire articulant celle-ci aux autres grands enjeux de la gouvernance urbaine : énergie, transports, climat. Ce problème de gouvernance renvoie également à un manque de sensibilisation à la question de la qualité de l'air au sein des populations des territoires concernés mais également au sein des exécutifs locaux et des responsables nationaux.

Le 25 janvier 2012 marquera le démarrage officiel du projet de coopération méditerranéenne GOUV'AIRNANCE. Ce projet vise à la réduction de la pollution atmosphérique urbaine en Méditerranée par la mise en place de moyens de mesures et d'une gouvernance territoriale intégrée de la qualité de l'air dans quatre métropoles méditerranéennes :

- Tripoli (Liban) représenté par la Communauté Urbaine Al Fayhaa ;
- Aqaba (Jordanie) représenté par l'Autorité de la Zone Économique Spéciale d'Aqaba (ASEZA)
- Valence (Espagne) représenté par l'Institut Valencien de l'Édification (IVE) et par l'Université de Valence ;
- Marseille représenté par l'Institut de la Méditerranée (coordinateur), la ville de Marseille et ATMO PACA.

GOUV'AIRNANCE est financé à hauteur de 1 780 000 euros (sur un budget total de 1950 000 euros) par la Commission Européenne au titre de la politique de voisinage en Méditerranée.

GOUV'AIRNANCE mettra particulièrement en valeur l'expertise française et notamment marseillaise à travers la participation de l'Institut de la Méditerranée en qualité de coordinateur du projet, de la ville de Marseille et de l'association ATMO PACA qui apportera son expérience en la matière.

LA POLLUTION ATMOSPHERIQUE EN MEDITERRANEE

La pollution atmosphérique a des conséquences environnementales et surtout sanitaires directes. En 1997, l'Organisation Mondiale de la Santé estimait que la pollution atmosphérique faisait 400 000 victimes dans le monde chaque année¹. On observe ainsi partout une augmentation des pathologies respiratoires. La pollution atmosphérique constitue également un facteur aggravant de réchauffement climatique sur lequel les plus grands scientifiques s'accordent aujourd'hui pour imputer la cause aux émissions de gaz à effet de serre provenant de l'activité humaine. Le développement des processus photochimiques, dont l'indicateur principal est l'ozone, est particulièrement important autour de la Méditerranée, en lien notamment avec l'ensoleillement généreux.

Dans l'ensemble des pays méditerranéens, les pouvoirs publics n'ont pas réussi à pallier l'absence de gestion intégrée de la qualité de l'air, c'est-à-dire articulant celle-ci aux autres grands enjeux de la gouvernance urbaine : énergie, transports, climat. Ce problème de gouvernance renvoie également à un manque de sensibilisation à la question de la qualité de l'air au sein des populations des territoires concernés mais également au sein des exécutifs locaux et des responsables nationaux.

Les 4 territoires partenaires connaissent aujourd'hui une forte augmentation des émissions moyennes de polluants portant atteinte à l'environnement et à la santé humaine : ozone, particules fines, benzène, monoxyde de carbone, dioxyde de carbone, dioxyde d'azote...

Ce phénomène s'explique par la concomitance de plusieurs processus : d'une part, une croissance urbaine forte, notamment au Liban et en Jordanie et une concentration des activités économiques autour des pôles métropolitains qui ont entraîné une multiplication des sources d'émissions de polluants atmosphériques : le trafic routier sous toutes ses formes (transports collectifs, transports de marchandises mais surtout voitures individuelles); émissions industrielles; chauffage... Le climat méditerranéen constitue également un facteur aggravant : faibles précipitations, températures élevées, brises côtières estivales (peu dispersives pour la pollution atmosphérique), fort rayonnement UV associé à un fort ensoleillement, émissions anthropiques côtières sont autant de conditions propices à la pollution photochimique et particulaire.

LE PROJET GOUV'AIRNANCE

Le 25 janvier 2012 marquera le démarrage officiel du projet de coopération méditerranéenne GOUV'AIRNANCE.

GOUV'AIRNANCE vise à la réduction de la pollution atmosphérique urbaine en Méditerranée par la mise en place de moyens de mesures et d'une gouvernance territoriale intégrée de la qualité de l'air dans quatre métropoles méditerranéennes : Tripoli (Liban), Aqaba (Jordanie), Valence (Espagne) et Marseille (France). Le projet a pour finalité l'amélioration de la protection des populations, notamment les plus sensibles (enfants, personnes âgées, déficients respiratoires).

¹ L'historien américain John Mc Neil estime lui que la pollution atmosphérique a fait entre 20 et 30 millions de victimes entre 1950 et 2000 (*Du nouveau sous le soleil. Une histoire de l'environnement au 20^{ème} siècle*)

GOUV'AIRNANCE propose ainsi une approche décloisonnée, multi niveaux et participative de gestion de la qualité de l'air. Le projet a pour objectif premier la réduction de l'impact sanitaire de la pollution atmosphérique dans ces métropoles, grâce notamment à une meilleure connaissance de la qualité de l'air sur chaque territoire et à une meilleure diffusion de l'information auprès des habitants, notamment les populations sensibles. Le projet propose également de favoriser l'intégration de mesures de réduction des émissions comme une dimension essentielle des documents de planification urbaine durable.

LES PARTENAIRES DU PROJET

Cet ambitieux projet sera soutenu et financé à hauteur de 1 780 000 euros (sur un budget total de 1950 000 euros) par la Commission Européenne au titre de la politique de voisinage en Méditerranée.

Le projet associera 4 territoires partenaires :

- Tripoli-El Mina-Baddoui (Liban) représenté par la Communauté Urbaine Al Fayhaa ;
- Aqaba (Jordanie) représenté par l'Autorité de la Zone Économique Spéciale d'Aqaba (ASEZA)
- Valence (Espagne) représenté par l'Institut Valencien de l'Édification (IVE) et par l'Université de Valence ;
- Marseille représenté par l'Institut de la Méditerranée (coordinateur du projet), la ville de Marseille et ATMO PACA.

RESULTATS ATTENDUS

Sur chaque territoire, les résultats attendus de GOUV'AIRNANCE sont les suivants :

- Une instance de concertation et de gestion intégrée de la qualité de l'air sur chaque territoire ;
- Des outils de mesures et de modélisation de la qualité de l'air conformes aux plus hauts standards internationaux ;
- Un diagnostic partagé de la qualité de l'air et de ses déterminants sur chaque territoire ;
- Des outils d'information et d'alerte des populations et notamment des populations sensibles à la pollution atmosphérique ;
- Des outils d'aide à la décision pour les pouvoirs publics territoriaux en matière de gestion de la qualité de l'air ; la sensibilisation et l'information des acteurs décideurs sur la question de la qualité de l'air et de la lutte contre le changement climatique ;
- Des Projets Pilotes sur chaque territoire visant à l'intégration de long terme de la qualité de l'air dans les documents de planification (métropolitains, côtiers, portuaires) ou sectoriels (transports, énergie...).

Le projet doit permettre l'implication de 3 groupes cibles représentant en tout près de 600 personnes : la « société civile » et notamment les populations sensibles de chaque territoire, les décideurs territoriaux et enfin les ministères et administrations centrales responsables du suivi de la qualité de l'air.

CONTACTS

Vincent Wallaert

v.wallaert@ins-med.org

Audrey Séon

a.seon@ins-med.org

Institut de la Méditerranée

CMCI, 2 rue Henri Barbusse

13241 MARSEILLE Cedex 1 FRANCE

Phone : +33 4 91 31 51 95

Fax : +33 4 91 31 50 38

Site Web: www.ins-med.org